



Exclusion abusive d'une école

Par **yoann86**, le **10/06/2008** à **14:31**

Bonjour, j'étais dans une école privée d'informatique appliquée. Tout se déroulait bien et il y a 8 jours, je reçois un recommandé pour passer en conseil de discipline 3 jours plus tard sans aucune raison apparente figurant dans le courrier et ma copine a reçu la même chose. Donc, nous nous sommes rendus à ce conseil de discipline séparément, nous étions accusés chacun de ne pas travailler, d'avoir un comportement qui ne convenait pas, d'avoir des absences injustifiées et pire encore d'avoir eu des rapports sexuels dans les toilettes (ON nous aurait entendu). Nous n'avons eu aucun avertissement et bien sûr nous n'avons jamais eu non plus de rapports sexuels dans les toilettes. Toutes ces attaques bien sûr sur aucunes preuves fondées. La décision du conseil de discipline a été le renvoi de l'école définitivement. Nous aimerions envoyer l'école au tribunal mais nous ne savons pas comment nous y prendre et sur quels critères. Pourriez-vous nous donner des conseils et nous dire si nous avons des chances de gagner. Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cet article.